



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

29 AOÛT 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de **Grefte** Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



23114221

N° d'entreprise : **0756 968 303**

Nom

(en entier) : **DOSHA CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITES LIMITEES**

Adresse complète du siège : **RUE DU DELTA,19 à 1190 Forest**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

La séance est ouverte en présence du président (Goossens Idriss)

Le président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés conformément à la liste de présence ci-annexée :

L'assemblée peut dès lors valablement délibérer des points de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1) Le transfert du siège social

1. Le transfert du siège social

A l'unanimité, l'assemblée générale approuve le transfert du siège social vers : Rue de Tilff, 404 à 4031

Angleur avec effet immédiat

Cette décision est approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h45

Fait à Bruxelles, le 9 Août 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).